

Bulletin viticulture bio n°2

25.03.25

Avec la pousse des enherbements qui démarre, ce bulletin fait un point d'avant saison sur l'entretien du sol en viticulture biologique et sur les interventions du printemps en biodynamie.

Rappel des solutions pour l'entretien du sol en viticulture bio



Avec la végétation qui démarre, il faut raisonner l'entretien du sol en viticulture biologique. Photo: FiBL, David Marchand

Dans les vignes mécanisables, il y a de plus en plus d'outils disponibles pour l'entretien du sol sous le rang. Dans ce sens, il est recommandé de choisir les outils les plus simples, les plus économiques, les plus rapides et les plus efficaces qui sont ceux qui longent le cep sans effacement inter-ceps: disques crénelés, disques doubles ou triples émotteurs, outils à fils rotatifs, étoiles bineuses, dents de fissuration... Selon le réglage des disques (orientation, mordant) et la vitesse de travail, le résultat peut être très différent (buttage, soulèvement de la bande herbeuse sous le cep, pulvérisation de la zone sous le cep...) et le travail se fait au plus proche du cep, même sans système d'effacement. Il est important de bien régler la largeur de travail pour ne pas blesser les ceps.

Les outils à fils rotatifs à axe horizontal sont aussi de plus en plus utilisés pour supprimer l'enherbement sous le cep sans travailler le sol et sans casser les racines de la vigne. Il en existe actuellement une large gamme avec différentes largeurs de fils et différents principes de fonctionnement et de réglages (fouettement, fauche de l'herbe, suppression de l'herbe...). Il est essentiel de bien régler les vitesses de rotation et d'avancement pour ne pas blesser les ceps. Si on voit des blessures vertes sur les ceps, après passage, c'est qu'on a touché le cambium.

Les outils interceps traditionnels sont généralement plus lents, plus couteux, plus compliqués et plus sujets aux pannes avec des efficacités comparables voire inférieures même au plus proche du cep. Les lames interceps restent tout de même intéressantes et selon les constructeurs, elles permettent un travail rapide et précis d'entretien en été. La

décavaillonneuse, bien que lente, permet un travail de début de saison proche des ceps sur des enherbements très implantés.

L'implantation d'engrais verts dans l'inter-rang permet d'obtenir des sols plus vivants et plus résilients aux impacts climatiques par l'apport de biomasse carbonée et azotée ainsi que par la création d'un paillage qui conserve l'humidité et la fraîcheur du sol. De plus en plus implanté dans les terrasses, le paillage permet de réduire le nombre de fauche annuelle dans l'inter-rang (infos dans cette [vidéo](#)).

Dans les vignes en terrasses mécanisables, il est quasi-impossible de désherber mécaniquement le talus. Beaucoup de vignerons bio essaient donc de replanter dans le sens de la pente lorsque cela est possible pour éviter de gérer ce talus. Dans ces vignes en banquettes, on est contraint de laisser se développer une couverture végétale sous le cep dans le «talus» (si possible, un enherbement demandant le moins d'entretien possible) et on gère la concurrence par l'entretien des inter-rangs sur le «plat»: travail du sol superficiel avec des disques, des griffes ou des pattes d'oies, implantation d'engrais verts, fertilisation organique. L'utilisation de feutres végétaux ou en bioplastique (PLA) est aussi de plus en plus courante pour le talus au moins pour permettre l'implantation de la vigne.

Dans les vignes non mécanisables en fortes pentes ou terrasses, il est nécessaire de raisonner dès la plantation l'aménagement des parcelles (pour en faciliter l'entretien) et surtout le matériel végétal utilisé: porte-greffes résistants à la sécheresse. La sélection des espèces végétales spontanées les moins concurrentielles par une fauche sélective est indispensable. L'utilisation de feutres végétaux ou de paillage peut être une solution sous le cep pour l'installation du système racinaire de la vigne les premières années. L'implantation de mélanges bas dans ces conditions non mécanisables est testé avec succès depuis 2021. Les résultats sont concluants et un mélange destiné à ces situations est disponible pour limiter le nombre de passage à la débroussailluse et contrôler aussi le développement des espèces envahissantes comme la vergerette annuelle. Ce mélange «FiBL Terrasse» est à semer à l'automne (septembre) et contient Brome des toits, Luzerne lupuline et Lotier corniculé. Le brome des toits va sécher en juin et créer un mulch pendant la saison viticole avant de redémarrer à l'automne suivante. Il est important de laisser monter en graine les plantes du mélange avant de les faucher pour permettre le ressemis et la pérennité du couvert. Contact semences: OH Semences, antoine.waelti@hauenstein.ch.

Fertilisation en bio

La concurrence hydro-azotée peut être relativement importante en bio et il est essentiel de raisonner la fertilisation organique à long terme par des apports annuels pour maintenir ou augmenter le fonctionnement biologique du sol et l'humus stable. Le moyen idéal pour réaliser ces apports organiques, mais qui nécessite une certaine technicité, passe par le génie végétal et l'implantation de couverts végétaux temporaires à forte biomasse en décalage du cycle de la vigne. Ceux-ci permettent d'apporter de grosses rations de carbone favorable à l'humus (lorsque le couvert est bien lignifié au moment du roulage) et/ou d'azote au sol favorable à la minéralisation (couverts verts).

Des apports externes peuvent aussi être réalisés avec des engrais à fort C/N (rapport Carbone/Azote) qui favorisent l'humus (paille, bois, compost mûr, BRF) **en parallèle d'apports à C/N faible** (fumier et compost jeune, farine de plumes et de cornes, tourteaux, etc.: nombreux produits sur la liste des intrants du FiBL) qui vont favoriser l'activité bactérienne et donc la minéralisation rendant rapidement disponible les nutriments pour la vigne. Pour le compost par exemple, si le but est d'augmenter rapidement la vigueur d'une vigne, il est préférable de travailler avec des composts assez jeunes (fumier assaini) pour conserver le maximum de propriétés fertilisantes car ce sont les éléments les plus facilement disponibles pour la vie du sol et la vigne qui sont perdus en premier lors du compostage. Pour des apports d'entretien sur une vigne équilibrée, des composts plus mûrs (C/N plus élevé) peuvent être ajoutés régulièrement.

«Nourrissez la vie du sol pour nourrir votre vigne!»

En termes de date d'apport si on veut une restitution à la vigne cette année, il est un peu tard pour apporter des engrais et compost trop mûrs mais encore temps d'apporter des engrais stimulants (produits commerciaux prêts à l'emploi), fumiers assainis ou composts jeunes. Mais cette date d'apport est moins importante si on prend en compte la fertilisation comme une opération régulière et à long terme pour activer et nourrir la vie du sol.

«Nourrissez la vie du sol pour nourrir votre vigne!»

Règles pour la fertilisation concernant la limite de phosphore

La norme de fumure phosphorique est très vite atteinte lors d'apport organique. La tolérance maximale de dépassement de 10 % n'est plus admise. La comptabilisation du phosphore se calcule sur 5 ans pour l'ensemble de l'exploitation lors d'apports organiques. Les parcelles pour lesquelles les taux de matière organique ne sont pas considérés comme «bon» peuvent faire l'objet d'apports organiques sans tenir compte de la correction de la norme en phosphore (respect des autres normes N, K...).

Autres règles pour Bio Suisse: il convient de comptabiliser 70 % de la dose d'azote disponible dans les produits organiques du commerce et 10 % dans les composts de végétaux.

Autres règles pour Demeter:

- Les engrais provenant de l'extérieur sont limités à 60 % des besoins en azote.
- Les engrais du commerce sont autorisés au maximum jusqu'à 50 % des besoins en azote.
- Les digestats liquides et méthanisés sont autorisés au maximum jusqu'à 50 % des besoins en azote.
- La somme des apports d'engrais du commerce et de digestats liquides et méthanisés est limité à 50 % des besoins en azote.

Biodynamie

Prêle de Pâques

De plus en plus de vigneronnes et vignerons appliquent la décoction de Prêle lors de la pleine

Lune qui précède Pâques. Pâques sera le 20 avril et la pleine lune qui précède le 13 avril. Les dates favorables à l'application de la décoction de Prêle se situe entre le 3 et le 6 avril et entre le 8 et le 10 avril 16h. Selon la date de débourrement, une deuxième application peut être envisagée en mai (pleine Lune le 12 mai). Toutes les infos se trouvent sur la [fiche de biodynamie-services.fr](https://biodynamie-services.fr).

Apport de 500 ou 500P

Les sols ne sont pas encore assez chauds et humides pour réaliser un premier apport de la préparation 500 (bouse de corne), du compost de bouse Maria Thun ou de la 500P (500 avec les préparations du compost). Pour rappel, les préparations du compost doivent être amenées chaque année par le compost, la 500P ou la Maria-Thun (règlementation Demeter depuis 2023). L'agronomie prime quant au choix du jour d'application (sol réchauffé et humide) qui est préférable en jour racine pour la 500 et en jour fruit pour la 500P.

Jours racines en avril: 2, 3, 11, 12, 13, 14, 21, 22, 29 et 30 avril 2025

Jours fruit en avril: 7, 8, 9, 10, 19, 20 et 28 avril 2025

Plus d'infos sur la [bouse de corne](#) et informations générales sur les [préparations biodynamiques](#).

Concours et salon BioVino

Toutes les informations et les modalités d'inscriptions au concours des vins suisses Bio & Nature sont accessibles depuis le nouveau [site](#) en plusieurs langues.

Les inscriptions au salon vins suisses Bio & Nature qui aura lieu les 29 et 30 novembre à Lausanne s'ouvriront en mai.

Les stratégies de protection en bio pour 2025 ainsi que les stratégies pour les traitements de débourrement seront présentées dans une prochaine newsletter au courant du mois d'avril.

Liens

[Index des produits phytosanitaires](#) (OSAV)

[Recommandations pour la protection des végétaux en viticulture](#) (Agroscope)

[Liste des intrants 2025](#) (FiBL)

[Toolkit protection phytosanitaire en viticulture](#) (AGRIDEA)

[Dosage adapté](#) (Agrometeo)

Pour recevoir le bulletin gratuitement par e-mail, inscrivez-vous auprès de David Marchand (david.marchand@fibl.org).